## QUELQUES POINTS CLES POUR L'UTILISATION DU PORTAIL INERIS RSDE ET LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITE DES MESURES >

http://rsde.ineris.fr/



Edition de l'état récapitulatif

Une fois la saisie des résultats de mesures sur le portail INERIS réalisée, les données sont bloquées afin d'être contrôlée.

INERIS effectue le contrôle selon deux étapes :

- > Contrôle de niveau 1 : contrôle automatique hebdomadaire.
- Les données sont classées en 3 catégories :
- Correcte : donnée conforme et utilisable
- Incertaine : donnée non conforme mais avec un impact faible sur les résultats analytiques
- Incorrecte : donnée non conforme avec un impact fort sur le résultat

Suite à ce contrôle, les données peuvent repasser au stade « données brutes », c'est à dire modifiables, afin que des corrections ou commentaires puissent être apportés par le laboratoire, notamment si des données sont classées « Incorrectes ».

> Contrôle de niveau 2 : contrôle d'un expert INERIS qui validera les données en prenant en compte les éventuelles corrections ou commentaires ajoutés. Les données sont classée selon les mêmes catégories. L'exploitant est informé par Email des gualifications définies.

Enfin, au terme du contrôle de niveau 2, certaines données (voir tableau ci-dessous) qualifiées « Incorrectes » peuvent basculer en « **Incorrecte-rédhibitoire** », si aucune correction/commentaire n'a permis de revenir à une qualification « Correcte » ou « Incertaine ». Cette qualification est discriminatoire et impose le renouvellement des mesures pour les substances concernées. Cela concerne les données suivantes :

Donnée	Condition de qualification « Incorrecte-rédhibitoire »
Débit	Non renseigné
Limite de Quantification (LQ)	Non renseignée ou égale à 0
LQ	Supérieure à la LQ imposée + fraction différente de la « phase particulaire de l'eau » (code 156) + commentaire non renseigné ou non pertinent
Accréditation	Champ « réalisé sous accréditation » non renseigné
Résultat d'analyse	Non renseigné



2

Si la liste comporte des analyses qualifiées d' « incorrecte rédhibitoire », elle devront être renouvelées

Dans la colonne « Qualification », si la mention « Incorrecte » apparait, vérifier la colonne « Etat ».

> Si elle mentionne « Donnée brute » ou « Donnée contrôlée niveau 1 », prendre contact avec le laboratoire afin qu'il

apporte les commentaires ou corrections adaptés. La qualification pourra alors être réexaminée par l'INERIS.

> Si elle mentionne « Donnée contrôlée niveau 2 », les éventuelles mesures à renouveler seront listées dans le ①

